



---

## Enjeux et défis

Parce que le Témiscamingue est une région rurale dont l'économie est relativement diversifiée, le pourcentage de femmes sur le marché du travail est plus élevé que dans les régions mono-industrielles. La présence importante des femmes dans certaines usines réduit l'écart entre le revenu des femmes et des hommes. Mais, de façon générale, les femmes demeurent fortement concentrées dans les champs traditionnellement féminins (secteur tertiaire : personnel de bureau, vente, personnel de la santé et des services sociaux, travailleuses spécialisées dans les aliments, les boissons et le tourisme, l'enseignement<sup>1</sup>) et l'accès aux emplois non traditionnels est lent dans les secteurs liés à l'exploitation et à la transformation des ressources naturelles.

Au Témiscamingue, le niveau de revenu des femmes est inférieur à celui des hommes (soit 67,6% du revenu des hommes<sup>2</sup>). En plus, la majorité des personnes pauvres sont des femmes, notamment les femmes chefs de familles monoparentales et les femmes âgées de plus de 65 ans.

La participation des femmes au développement du milieu se fait de plus en plus sentir. Les organismes d'amélioration des conditions de vie des femmes ont exercé au Témiscamingue un leadership important dans toutes les sphères d'activités. Présentes dans une plus faible proportion dans les instances municipales, les femmes occupent toutefois une place importante dans les postes décisionnels au sein de plusieurs organismes et entreprises du territoire.

Les acquis des femmes depuis les dernières décennies sont considérés fragiles et des inquiétudes sont signifiées par rapport à la baisse des préoccupations sociales et gouvernementales vis-à-vis l'égalité entre les femmes et les hommes et le développement d'actions, d'activités et de services qui favorisent l'amélioration des conditions de vie des femmes tout en aidant à la conciliation travail-famille, particulièrement en milieu rural.

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, 199, page 21.

<sup>2</sup> Idem, page 23.